

ON TIENT A VOUS !

Parce qu'on tient à vous, et que nous avons envie que vous profitiez au mieux de cette nouvelle Saison, nous avons mis en place, cette année, une procédure exceptionnelle, afin d'éviter les files d'attente et les rassemblements de plus de 10 personnes. C'est pourquoi, aussi, les abonnements se font exclusivement par correspondance (à partir du 26 octobre) ou sur Internet (à compter du 14 décembre). Pour vous accompagner, étape par étape, dans votre inscription, un «guide de l'abonné» a été inséré dans la brochure. N'hésitez pas à nous appeler en cas de question ou de doute au 04 67 94 65 80 !

Conformément aux directives gouvernementales publiées le 7 septembre 2020, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée : hall d'accueil, sanitaires et bien sûr, salle de spectacle.

Nous vous demandons de bien vouloir appliquer les gestes barrières (distance de 1 mètre, nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique, etc.).

Un sens de circulation est établi pour l'entrée et la sortie du bâtiment comme de la salle. L'ensemble des installations est désinfecté avant chaque représentation.

La jauge est limitée à 1 000 personnes.

Une place est laissée vacante entre chaque groupe constitué de spectateurs. C'est pourquoi, cette année et à titre exceptionnel, nous vous proposons un tarif mini-groupe (de 3 à 9 personnes) ! Pour en bénéficier, il suffit de nous faire parvenir simultanément tous les abonnements du groupe, en spécifiant les coordonnées du référent auquel l'ensemble des billets sera envoyé.

NB : la communication de votre numéro de téléphone à la Direction des Affaires Culturelles est obligatoire, afin de nous permettre de vous prévenir de tout changement, qu'il concerne la programmation ou les mesures sanitaires ! Merci d'avance !